

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2017 -09 - 04

Séance du 26 septembre 2017

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 27

Représentés : 4

Absents excusés : 2

L'an deux mille dix-sept, le vingt-six septembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,
SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,
JOANNON, LE VAN DA.

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, BERTOIA,
CIDALE, GIACALONE, LALESART, MANFREDI, PELOT-
PAPPALARDO, TROGNO, Messieurs, BUONCRISTIANI,
GIULIANO, GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, PATOULLARD,
ROCHE, SAOUT, VALENTIN.

**BUDGET
SUPPLEMENTAIRE**

**ASSAINISSEMENT
COLLECTIF**

EXERCICE 2017

Etaient représentés :

Conseillers Municipaux : Mesdames Stéphanie LEITE (procuration à
Madame Elisabeth LALESART), Olivia MOTUS-JAQUIER
(procuration à Madame Amandine CIDALE), Christine ORSINI
(procuration à Madame Sabine GIACALONE), Isabelle VIDAL
(procuration à Monsieur le Maire).

Etaient absents excusés :

Conseillers Municipaux : Messieurs Jean-Luc BERNARD et Patrice
CATTALU

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Vu le Budget du Service de l'Assainissement Collectif, exercice 2017,

Considérant la consultation de la Commission des Finances, en sa séance du 14 septembre 2017,

Considérant le Compte Administratif de l'exercice 2016, présenté et adopté par délibération du 11 avril 2017,

Considérant l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016, adoptée par délibération du 11 avril 2017,

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de Budget Supplémentaire, exercice 2017,

Le Budget supplémentaire proposé s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1 039 788,94 €

Section d'Exploitation

Dépenses	402 355,61 €
Recettes	402 355,61 €

Section d'Investissement

Dépenses	637 433,33 €
Recettes	637 433,33 €

Le Conseil Municipal, par :

27 Voix POUR

4 Voix CONTRE

(Madame Béatrice AIELLO, Monsieur Claude GIULIANO)

(Messieurs Dominique OLIVIER, Alain PATOUILLARD)

Adopte le Budget Supplémentaire du service de l'Assainissement collectif, exercice 2017,

Arrête le montant des dépenses et des recettes totales à la somme de 1 039 788,94 €

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme
Le Maire
Signature électronique
Philippe BARTHELEMY